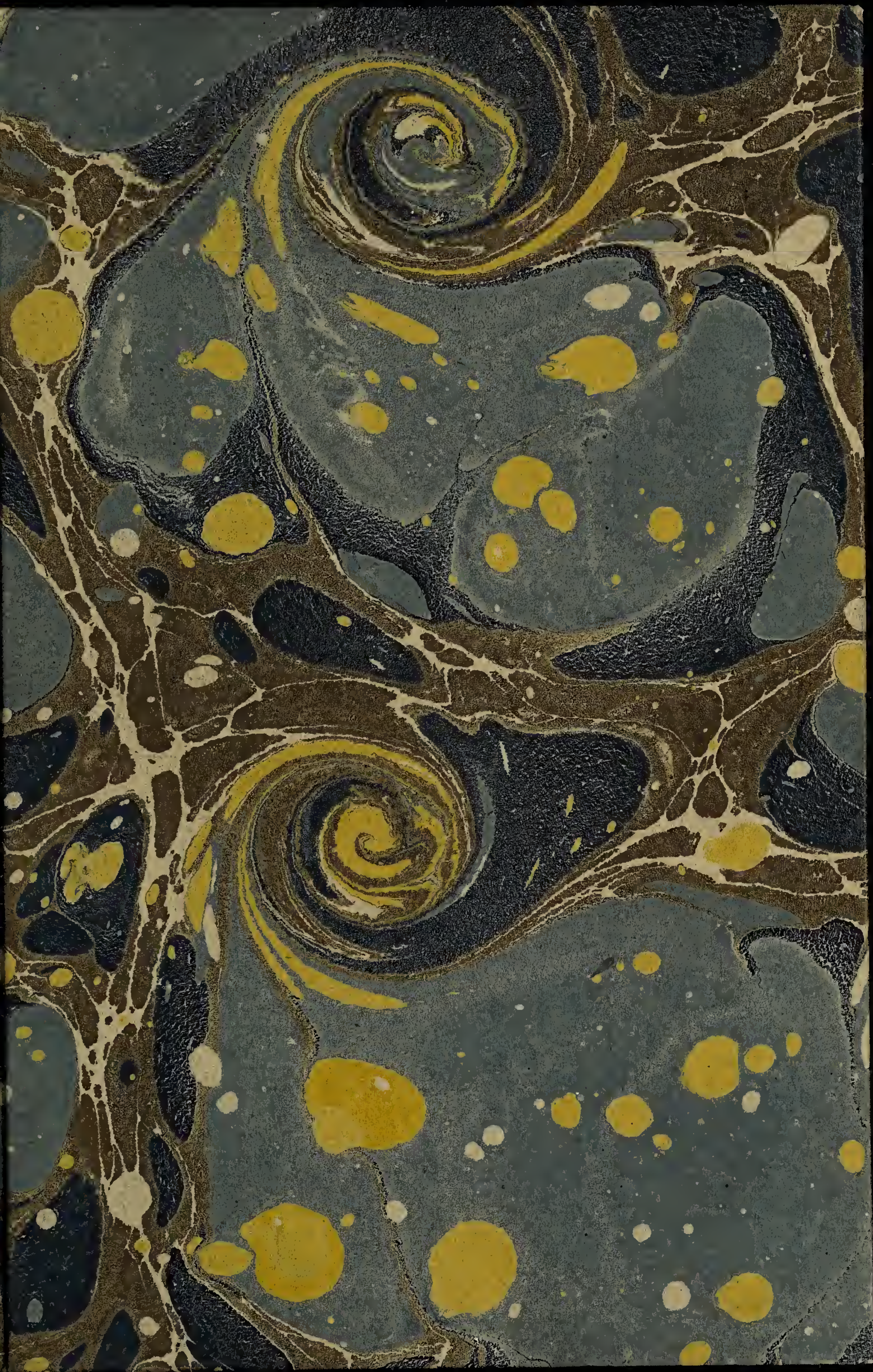


LETTRE DE IACQVES BON-HOMME PAYSAN de Beauuoisis.

A Messeigneurs les Princes retirez de la Cour.



A PARIS,
Iouxte la copie imprimee par
IEAN BRVNET.

M. DC. XIV.

LETTRE DE IACQVES BON-HOMME,

Paysan de Beauuoisis.

A Messeigneurs les Princes retirez de la Cour.

MES TRES-HONOREZ SEIGNEVRS

Ie croy que vous auez tous quelques-fois oüy parler de ce Iacques bon-homme qui ayant soubz le bon & noble Roy Iean, il y a bonne piece de temps, courageusement reprimé l'insolence de ces manges peuples, qui abusoient de sa patience donna nom à la Iacquerie. C'estoit le grãd pere de mon ayeul, duquel ie tiens encor auiourd'huy malgré la malice du temps, & l'auarice des chicaneurs, vingt cinq arpens de terre, & deux petits clos, que ie cultiue & façonne tous les iours de ma main, en ceste miẽne vieillesse de quatre vingt dix sept ans, aage que i'ay passé en mon petit mesnage aux champs, auec ma femme, mes deux fils & mes trois filles toutes mariees sans auoir iamais voulu changer de condition, n'y me

mesler d'aucuns autres affaires, sinon vne fois que ie fus nommé par la commune de nostre village, pour aller trouuer en vn chasteau prochain, quelques Gentils-hommes illec assemblez, en intention de courre sus à nostre bestail, en vengeãce d'vn de leurs leuriers que quelques vns de nos matins auoit mordu vn peu serré à la queuë, parce qu'il s'enfuyoit. Ce que ie fis auec tãt d'heur, que i'impetray d'eux, ce que tous ceux qui y auoient esté enuoyez auparauant n'auoient peu obtenir. Depuis on m'a tenu en ce quartier pour vn homme fort persuasif & propre à manier telles affaires. Cela faict que plusieurs gens de bien & amateurs de paix, estimant que ie pourrois auoir le mesme pouuoir sur vous, mes trez honorez Seigneurs, m'ont quasi forcé de vous escrire sur les nouueaux bruits de ceste guerre, qui nous ont tellement effrayés en ce pays, que le gros Pineau, mon voisin à cause de son estable, (ne vous desplaise) qui ioint ma grange, iura dernierement la teste Bœuf son serment des bonnes festes, que de ceste année il ne semeroit auoine de peur d'engraisser les Cheuaux de ceux qui mangẽt les poulles sans en conter les plumes, de crainte de les payer. Meschanceté si grande, qu'on dit que le Diable s'en fait des aisles pour s'esleuer en l'air quãd

il a enuie de faire gresler sur les bleds. De sorte que quand la guerre n'apporteroit autre mal'heur que celuy là, i'estime que ceste seule consideration seroit capable de vous diuertir de la faire si vous en auiez quelque dessein. Mais ie ne me puis persuader, que tãt que vous serés ceux que vous estes, c'est à dire ceux que vous deuez estre, la seule pensee vous en puisse seulement tomber en l'ame. I'ay cognu vos peres, & vos ayeulx quasi tous. C'estoient de tres braues Princes, & qui ont rendu de si grand tesmoignage de leur fidelité à nos Roys, & de leur affection à l'Estat, que c'est peché de presumer legeremẽt autre chose de leurs enfans ; non moins heritiers de leurs vertus que de leurs biens: Car premieremẽt quel proffit vous en pourroit il reuenir? les armees ne s'entretiennent point de vent, il ne faut pas que la paye mãque, autrement vous n'auez ny Capitaine ny Soldats asseuré, a peine les receptes du Roy y peuuent elles fournir? vous trouueriez possible au commencement quelque credit és bources d'Allemagne ou de Hollande, mais au bout il faudroit payer: & c'est lors qu'il cuit, car de croire que le traicté de paix se chargeast de tous ces frais, ie ne pense pas qu'õ le fist, on s'en est trouué mal autresfois: tout cela demeureroit sur vos coffres. Pour

le plaisir, hé mes tres honnorez Seigneurs, qu'il y a bien plus de contentemẽt à se promener dans les Tuilleries, à voler le Heron à S.Germain, à courre le cerf à FontaineBleau, à rompre la lance contre le faquin à la place Royalle, à manger des œufs a la Portugaise au petit More, à ouyr la Musique douce de la Royne Marguerite, qu'a boire la poussiere de la cãpagne, à porter la chaleur du midy sur le dos, à dormir armé sur l'affust d'vn canon, à se leuer trois heures deuant le iour pour aller donner vne camisade, en dãger de laisser du poil, & à souffrir mille autres semblables incommoditez d'autant plus facheuses à personnes de vostre cõdition, que vous auez esté plus delicatement nourris entre toutes sortes de voluptez & passe-temps. Que s'il n'y a ny profit ny plaisir, encore moins d'hõneur. Car quelle loüange d'auoir troublé le repos & bon-heur du Royaume, durant la minorité de nostre ieune Roy. I'ay vn de mes filz qui est bon clerc, & chanteau letrin, Ie me fais lire par fois les festes apres Vespres vn gros liure, que le deffunct Curé qu'il seruoit d'ordinaire à la Messe, luy donna par son testament: auec son chappeau des bonnes festes, ie ne sçaurois dire commẽt il s'appelle, car il y manque six fueillets au commencement, mais ie prẽs vn tel plaisir à ouyr

ce qu'il racōte que voicy la vingt troisiesme fois que ie le repasse. De sorte que ie le sçay tantost quasi tout par cœur. C'est pourquoy i'en puis dire quelque chose. Or pour reuenir à mon propos i'y ay remarqué que tous ceux qui se sōt esleués cōtre l'authorité souueraine n'en ont iamais remporté que cōfusion, honte & reproche, de quelque pretexte qu'ils ayent sçeu colorer & desguiser leur intentions, i'ay ouy parler cent fois à mon pere de ceste leuee de bouclier que firent quelques Princes mal cōtens soubs Loys vnziesme, il disoit que tous les sages de ce tēps la les blamoient grandement, encore qu'ils n'eussent en la bouche que le bien public & le soulagement du peuple, qui pourtāt n'en amenda pas d'vn sols, par la paix de Conflans, ou il se trouua à la suitte du Seigneur de Nantoüillet. Exemple que ie rapporte d'autant plus volontiers, que ie sçay qu'on dit vostre dessein tendre à la mesme fin, pour reformer les abus de l'Estat, & remettre toutes choses en leur ordre ! Ie louë vos resolutions, si elles ont ce but, car la Frāce a besoin de telles personnes que vous, en vn si important affaire, mais au nom de Dieu, prenez garde mes très-honorez Seigneurs, que sans y penser, vous ne rēdiés suspectes la sincerité de vos intentions par l'imprudence de vos

procedures. Nous auons vne si bonne, si vertueuse & si sage Royne qu'il sera fort mal aisé de persuader au peuple, que vous soyez meuz d'vn pur & vray desir de son bien, si vous separez vos Conseils, de ceux de sa Maiesté, & vous esloignez de ce Soleil du Louure sans la lumiere & l'influance, duquel rien de ce qui concerne le public ne peut auoir force n'y vigueur. C'est pourquoy, pardonnez à ma nayfue & grossiere liberté si ie vous dis, que vous n'auez pas esté bien conseillez en cest affaire. Car vous eussiez à ce que dit tout le monde, beaucoup mieux procedé, si vous eussiez vous mesmes d'vn commun accord proposé de viue voix à Paris ce que vous auez depuis representé par vne lettre enuoyee de Mezieres. Lieu la seule opportunité duquel a donné subject à beaucoup de gens mauuais interprettes de vos actions, de croire que vous vous resoluiez d'emporter par la force ce que vous vous deffiez de pouuoir obtenir par la raison. Ceux qui vous cognoissent bien en ont iugé autrement, mais vous sçauez que le nombre des sages est tousiours le plus petit. Pour moy à qui la vieillesse a meury quelque peu le iugement dans l'experience des choses passées ie n'en ay iamais eu opinion, comme i'ay desia dict cy dessus. Ie pense bien à la verité que

l'affection

l'affection quevous auez tous au bien public vous pourroit exciter en l'esprit le desir de voir quelque reglemẽt aux desordres de l'Estat, mais ie ne pense pas que vous estimiez que la guerre, source de toute confusion & desolatiõ, soit vn moyen propre pour y pouruoir. Il me souuient de ce qui arriua l'an mil cinq cens trante trois, à Beauuais ou i'estois allé porter quelques pigeons à vẽdre au marché. Quelques ieunes hommes ayants pris vne assignation precise à trois heures, ainsi qu'on sçeut apres & ne s'y pouuans trouuer si tost à cause d'vn autre affaire plus pressante qui leur estoit suruenue, s'en viennent au maistre qui gouuernoit l'horloge, luy remonstre qu'il alloit trop tost d'vne heure, le priant de la retarder, ce qu'ayant refusé de faire ils en vindrent premierement aux iniures, & puis aux coups, si rudement qu'en s'entrebattant ils rompirent le balancier & vn poids de l'horloge qui en demeura plus de huict iours apres desbauché & detraqué. C'est pour monstrer que toute violence est ennemie de l'ordre & de la droite conduite des choses. Les moyens doux & gracieux sont tousiours les plus desirables & souuent les plus cõuenables. S'il y a quelque membre de l'Estat disloqué & desboité, faut-il pour cela mettre tout le corps à la gene, ou tre-

paner la teste ? Si la gangrene commence à se former à vn orteil, faut il creuer les yeux, ou deschirer les entrailles à belles mains. Il y a peut estre, comme il y a tousiours eu, & y aura, quoy qu'on sçache faire, à l'aduenir, quelques abus en tous les ordres de ce Royaume, il ne se peut faire autrement, mais ils ne sōt Dieu merci point si grāds qu'ils ne soiēt beaucoup plus supportables que les malheurs d'vne guerre ciuile, Nous discourions dernierement de ces matieres sous l'orme à la place, recherchants quels pouuoiēt estre ces desordres que vous pretēdiez de reformer. Il y en auoit qui disoient que vous vouliez faire que toutes les lieuës de France fussent esgales, que tous les clochers de Paris fussent à vn niueau, que les horloges y sonnassent tous à la fois, & autres choses semblables, iolies à la verité, mais non de telle importance que la vie d'vn seul homme ne soit cent fois plus estimable & precieuse, car c'est l'image de Dieu. D'autres disoient que c'estoit que vous desiriez introduire vn seul poids, vne seule mesure, & vne seule coustume en tout le Royaume. Dont le premier pour ne rien dissimuler, me sembla iniuste tout à faict, car quelle apparence qu'vn pauure paisan de Bretagne ou de Prouence, vint mesurer à Paris vn minot de bled qu'il auroit acheté ou vendu? Cela est entierement hors

de raison. L'autre fort difficile, car chacun voudroit mouler ceste coustume sur son profit ou sa fantaisie. Les Normands voudroient qu'elle fust, qu'il fust permis à tout le monde de se desdire quand bon luy sembleroit. Les Gascons, qu'il fust loisible à quiconque a les mains souples de les ietter sur tout ce qui leur plaist en la maison d'autruy, & ainsi des autres prouinces de France. Le mesme aduiendroit és diuers Ordres dont cet Estat est composé. Le Clergé buteroit à ce que ses dismes s'estendissent generalemẽt sur toutes choses. La Noblesse, à ce que la biẽ seance luy fust vn tiltre legitime pour despoüiller ses suiects de tout ce qui l'accõmoderoit. Le tiers Estat, qu'il ne payast de taille que ce à quoy sa bonne volonté ou cõmodité le cotiseroit. Chaque particulier mesme en voudroit prescrire la forme. Lampau cousin second de ma femme disoit, qu'il souhaitteroit que ceste coustume fust, que les gens de ville fussent tenus de prẽdre des villageois les fueilles d'arbres pour nobles à la roze. Pour moy i'en faisois vne autre, qu'il ne fust permis à aucun suiet du Roy de quelque qualité qu'il fust, de faire leuee de gens de guerre pour quelque occasion que ce fust, sans la permission des sergents à cheual de paris, deuement verifiee en toutes les com-

munautez & bourgades où il y a brebis & vaches paiſſans l'herbe. Nous en deuiſiõs de la façon, iuſqu'à ce que noſtre Greffier qui eſtoit reuenu le ſoir auparauant de la ville, nous aſſeura que ce n'eſtoit rien de tout cela, mais que vous vous plaigniez entre autres choſes du mauuais meſnage des finances, & de la corruption de la Iuſtice. A quoy il nous dit que noſtre Reyne auoit ſi bien reſpondu, que ie croirois que ce ſeroit crime de leze Maieſté d'y vouloir rien adiouſter. Il diſoit de plus, que vous eſtiez offencez de vous voir poſtpoſez à trois ou quatre perſonnes de qualitez inferieure aux voſtres. Si cela eſtoit, mes tres-honorez Seigneurs, vous auriez quelque raiſon de vous en piquer; mais i'ay beaucoup de peine à le croire, on ſçait trop bien l'honneur & le rang qui vous eſt deu. Que s'il arriue quelquefois au Conſeil que vos opinions ne ſoient pas entierement ſuiuis, ce n'eſt pas qu'on meſcongnoiſſe ou meſpriſe voſtre authorité; c'eſt que le poids des raiſons ou le nombre des voix l'emporte: Les vieilles gẽs & les robbes lõgues sõt d'ordinaire les plus forts ſur le tapis, il ne faut pas s'en eſtõner; Tandis que vous vous muſquez le matin, que vous viſitez vos belles maiſons aux champs, que vous renouuellez vos terriers, que vous trauaillez vn cheual, que vous courez la bague ils voyent les pieces, ils

balancent les affaires, escoutent les parties, & digerent leurs aduis. Ie ne suis pas de la qualité des enfans du Seigneur de nostre village, mais quand leur pere me demãde quelquefois mon opinion, touchant quelque chose de ma profession, comme il faisoit encore auãt-hier sur le temps d'eslaguer quelques arbres, ie serois biẽ marry qu'il ne m'en creust aussi tost qu'eux, comme aussi faict-il le plus souuent. Pourquoy? c'est mon mestier, & puis i'ay les cheueux blancs. On dict aussi que vous ne pouuez supporter de voir quelques vns esleuez dans peu de temps aux grandes dignitez par la faueur de leurs majestez. Mes tres-honorez Seigneurs, i'ay autrefois ouy dire en vn sermon, que les Roys sõt les Pasteurs de leurs peuples. N'est-il pas permis à vn berger de choyer vne de ses brebis plus que les autres s'il veut? I'en auois autrefois vne estãt ieune, que i'aymois tellement entre quarante que ie gardois, que i'eusse volontiers partagé mon bon saye auec elle pour la couurir en hyuer si elle eust eu froid. Ie l'appellois la Bine: Ce n'est pas qu'elle fut belle ny bonne, car elle estoit escloppee de la morsure d'vn loup, & outre cela brehaigne; mais c'estoit quelque affection particuliere dont i'eusse esté bien empeché de dire la cause. Aussi ne pẽsois-ie pas estre tenu d'en rendre compte à personne.

Vous demandez pareillement, nous dict le Greffier, que le peuple soit soulagé, vous nous obligez à la verité par le soing que vous auez de nous, car nous auons vn peu trop de charge, mais non pas tant Dieu mercy neantmoins que nous n'en ayons autresfois porté d'auantage, & que nous n'aymions cent fois mieux la porter encore trente ans, que d'endurer trois mois de guerre. S'il n'y a pas d'autre remede que celuy là, laissons le Monstier ou il est. Nous esperons que la bõté du Roy & de la Reyne sa mere y pouruoira auec le temps. C'est pourquoy il ne faut pas que vous vous imaginiez d'attirer par ceste amorce aucun de nous pour grossir vos trouppes, nous n'en voulons point manger à ce prix la. Il n'y a paix qu'elle quelle soit, qui ne vaille mieux qu'vne guerre. Si les mains demangent à quelques vns qui sont à l'entour de vous, qu'ils les aillent frotter contre les murailles de Constantinople, ou gratter aux moustaches du Sophi, iusqu'à ce que le sang en sorte. Mes tres-honorez Seigneurs, vous estes François, & auez plus que tous autres interest à la cõseruation de ceste Monarchie. Prenez donc garde, s'il vous plaist, que vous ne la iettiez en quelques troubles & diuisions domestiques qui la puissent perdre. Elle ne craint rien que du dedãs, tant que nous y serons en bonne intelligẽce,

nous nous trouuerons inuincibles au dehors il faudra que tout le reste du monde nous cede. I'ay autresfois ouy vn Prescheur qui disoit, que quand le Diable eust offert à nostre Seigneur sur le pinacle du Temple, tous les Royaumes de la terre, il en fut par apres fort tancé par sa femme: Car qu'eusses tu fait, luy disoit-elle, s'il t'eust pris au mot? Il lut respondit: Ne sçais-tu pas qu'vn mary ne peus disposer du bien de sa femme, & que tu m'as apporté la France en dot? (Car en ce tempe là elle n'estoit pas encore Chrestienne) or is suis tres-certain que dãs trois ans i'auray si i, veux, reconquis le reste de la terre: pourueu que i'aye ce Royaume entier à ma deuotion. Ie pense qu'il disoit vray ceste fois là: Conseruons donc nos forces pour les employer en quelque bonne occasion contre les mescreans ainsi que faisoit nostre bon S. Louys: Attendant que le suiect s'en presente, retournez mes tres-honnorez Seigneurs, vous serez les mieux venus que iamais. Il y a plus de plaisir cent fois à Paris qu'à Mezieres ny à Soissons. C'est la où vous estes à vostre iour & où vous paroissez vrayement ce que vous estes: Vostre absence vous faict tort, & non moins à la France. Car combien pensez vous qu'elle ait osté de lustre à ceste derniere foire de sainct Germain? Il n'y auoit quasi personne: De sorte qu'il y aura des estrangers qui

rapporteront en leur païs que ce n'est pas de la Cour de France ce qu'on en dict. D'où il est a craindre qu'il ne naisse en leurs cœurs quelque mespris qui les excite à entreprendre plus legerement sur nous à l'aduenir Cõsideration qui n'est pas petite, si elle est bien prise: Encore vne fois retournés au nom de Dieu, mes tres-honorez Seigneurs, & coupez sagement chemin aux diuisions & malheurs que vostre esloignement pourroit à la fin engendrer. Que si vous estes resolus à la guerre, ce que ie ne pense pas & souhaitte encore moins: Octroyez-moy s'il vous plaist en recognoissance de la peine que ie prends à vous remonstrer (excusez moy, si i'vse de ce mot) vne sauuegarde pour toute ma famille & pour le bon Goubau qui m'a aydé a composer ceste lettre; car ie craignoy qu'il ne m'eschappast quelque mot du païs qui vous fit rire de mes 97. ans, c'est pourquoy i'ay eu en cela besoin de luy, qui a autrefois esté Secretaire de sainct Innocent. Ie prie Dieu, mes tres-honnorez Seigneurs, qu'il vous inspire vn bon & salutaire conseil, & vous donne bonne & longue vie. De nostre Village ce 28. Mars, durant la trefue des cloches, auec les oreilles des malades.

Vostre tres-humble seruiteur
IACQVES BON-HOMME.

